

une part significative et une durée importante (au-delà de 20 % de l'encours et de 5 ans de durée résiduelle).

Sur le milliard de prêts non activés restant, le taux d'intérêt moyen est de 3,3 % et la résolution des quatre derniers dossiers de taille significative ramènerait l'encours sensible à 1 Md€, dont seulement 0,1 Md€ d'encours activé.

Enfin, les dispositions du pacte de confiance et de responsabilité conclu avec les collectivités locales le 16 juillet 2013 (loi de validation et mise en place d'un fonds de significatif) ont permis de résoudre le problème des contentieux qui ne sont plus un enjeu pour SFIL (sur plus de 16 000 clients, 28 seulement sont en contentieux dont 7 n'ont aucun taux dégradé dans leur encours). De plus, toutes les décisions de justice depuis septembre 2014 concernant les prêts structurés ont été favorables à SFIL (27 en 1^{ère} instance et 4 en appel).

Ce plein succès démontre que l'État a su apporter la meilleure réponse possible au sujet des emprunts à risque grâce à une intervention directe de grande ampleur à compter de 2013 et une mobilisation constante et méthodique de la banque publique SFIL à toutes les étapes de ce processus.

L'insertion relève enfin que la sortie des emprunts à risque a pesé sur les finances publiques de l'État et des collectivités à hauteur d'environ 3 Md€. Sans vouloir aucunement minimiser cette charge, il convient de garder à l'esprit deux éléments.

D'une part, le coût du fonds de soutien sera étalé sur une période longue, 15 ans (2014-2028) en ce qui concerne les abondements de l'État au fonds de soutien et généralement 15 et 20 ans pour les collectivités qui ont refinancé leurs IRA sur des maturités longues.

D'autre part, le coût du mécanisme de sortie des emprunts à risque a été influencé par des évolutions de marché (notamment le bas niveau des taux d'intérêt et l'appréciation du franc suisse face à l'euro) qui étaient la conséquence d'une politique monétaire, dont les effets ont par ailleurs été très favorables sur la charge d'intérêts des entités publiques (État et collectivités locales) ayant des besoins de financement.
